



LE CONSEIL COMMUNAL, LA MUNICIPALITÉ ET LE PERSONNEL COMMUNAL D'ECHALLENS

ont la grande tristesse de faire part du décès soudain de

Monsieur Yvan NICOLIER

syndic

Nous perdons un homme de valeur, dévoué à la cause publique, ayant pleinement contribué à l'essor d'Echallens. Nous présentons toute notre sympathie à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.